



VICH Fait : par et pour les habitants de VICH

Les prochaines élections à Vich (par le Bureau du Conseil Communal)

Comme dans chaque commune de plus de 1'000 habitants, Vich est doté d'un conseil communal. Celui-ci est l'autorité délibérante de la commune. Il est responsable de voter le budget de la commune et du contrôle de sa gestion. C'est aussi lors des conseils que les préavis proposés par la municipalité sont votés. Il s'y décide l'avenir de notre commune !

En automne 2023, une élection complémentaire au conseil communal aura lieu. Profitez de cette occasion pour participer activement au développement de Vich. Le conseil serait ravi d'y compter par exemple plus d'habitants du quartier de Gaudenies ou du nouveau quartier de l'église. N'hésitez pas à vous présenter même si vous êtes arrivés récemment dans la commune.

Bon à savoir : Les personnes de nationalité étrangère ayant 18 ans révolus peuvent aussi être élues si elles sont au bénéfice d'une autorisation B ou C et ont résidé 10 ans en CH dont au moins les 3 dernières dans le canton de Vaud. Dans ce cadre, nous vous ferons découvrir ici et lors de nos prochaines éditions quelques-un(e)s de nos conseiller(e)s :

CYRILLE GHISTE



Cyrille est avec son épouse et leurs 4 enfants habitant de Vich depuis août 2017.

Depuis combien de temps êtes-vous au conseil ? Dès mon arrivée à Vich, depuis fin 2017 (en tant que conseiller général à l'« époque »).

A l'époque, qu'est-ce qui vous a incité à devenir conseiller ? Le fait de pouvoir enfin participer activement aux décisions communales et ainsi à la vie sociale de notre commune, tout en représentant les intérêts de nos concitoyens et plus particulièrement pour les familles étant moi-même plus sensible à ces problématiques !

Qu'est-ce que vous appréciez particulièrement dans votre rôle de conseiller ? Le fait de faire entendre ma voix et celles des personnes que je représente, de pouvoir débattre et de pouvoir le cas échéant prendre la meilleure décision pour notre collectivité.

Est-ce difficile de concilier votre emploi du temps pour accommoder vos rôles de conseiller ainsi que président d'une commission au sein du conseil communal ? Non, c'est comme tout, il ne faut pas tout mélanger, mais très concrètement ça ne prend pas plus de temps que d'être membre d'une quelconque société civile.

En tant que président de la commission de gestion justement, quel est le sujet/point qui vous a le plus marqué ? Pourquoi ? Il y a toujours des sujets qui peuvent nous toucher plus que d'autres, même si tous les sujets sont aussi importants. Je pense que les sujets qui me posent encore le plus de fil à retordre sont les problématiques de sécurité, de mobilité et d'activités sportives, même si de nombreuses améliorations ont vu le jour ces dernières

années. Ces points méritent encore des positionnements plus clairs à mon avis. Pourquoi ? parce que ce sont des sujets qui touchent particulièrement les familles....

Quel message voudriez-vous transmettre aux Vichois qui voudraient rejoindre le conseil communal ? On peut ne pas être d'accord sur certaines décisions qui sont prises ou à propos de problématiques de la vie communale, alors le meilleur moyen de débattre c'est d'être là et de s'impliquer. Sinon, il faut accepter les décisions. Soyez acteur !

MARK TRITTEN



Mark a grandi et fait sa scolarité à Vich jusqu'en 1985. Il est revenu à Vich en 2012 où il vit avec son épouse et leurs deux enfants.

Depuis combien de temps êtes-vous au conseil ? Depuis 2013.

A l'époque, qu'est-ce qui vous a incité à devenir conseiller ? Nous avons de la chance de vivre et de bénéficier d'un système de démocratie directe qui est unique. Il faut préserver et maintenir cette forme de démocratie via le devoir civique.

Qu'est-ce que vous appréciez particulièrement dans votre rôle de conseiller ? Je vois avec ce rôle l'opportunité d'informer et d'être informé du développement de notre commune, du fonctionnement de notre municipalité et d'avoir de la visibilité sur l'évolution de notre commune à court, moyen et long terme.

Est-ce difficile de concilier votre emploi du temps pour accommoder vos rôles de conseiller ainsi que président d'une commission au sein du conseil communal ? Non, pas du tout. Et de toute façon, pas de démocratie directe sans engagement personnel. C'est un choix et je le fais volontiers. En plus, le rôle de conseiller est intéressant. C'est une situation «Win-Win». J'espère sincèrement que d'autres habitants et contribuables de Vich adopteront cette philosophie et s'engageront !

En tant que président de la commission des finances justement, quel est le sujet qui vous a le plus marqué ? Pourquoi ? Il n'y a pas un sujet en particulier... sauf la baisse du point d'impôt à 63%...qui m'a marqué. Laissez-moi vous dire que c'est l'ensemble de la bonne collaboration et l'environnement de confiance entre le législatif et l'exécutif qui m'a le plus marqué jusqu'à présent.

Quel message voudriez-vous transmettre aux Vichois qui voudraient rejoindre le conseil communal ? Nous bénéficions à Vich d'un environnement très confortable et nous pouvons nous considérer comme des villageois privilégiés. Cette situation n'est pas atteinte sans travail, sans efforts ni sans engagement, que ce soit du côté législatif comme exécutif. Il faut maintenir cette situation et c'est pourquoi nous avons besoin de Vichois engagés et motivés.

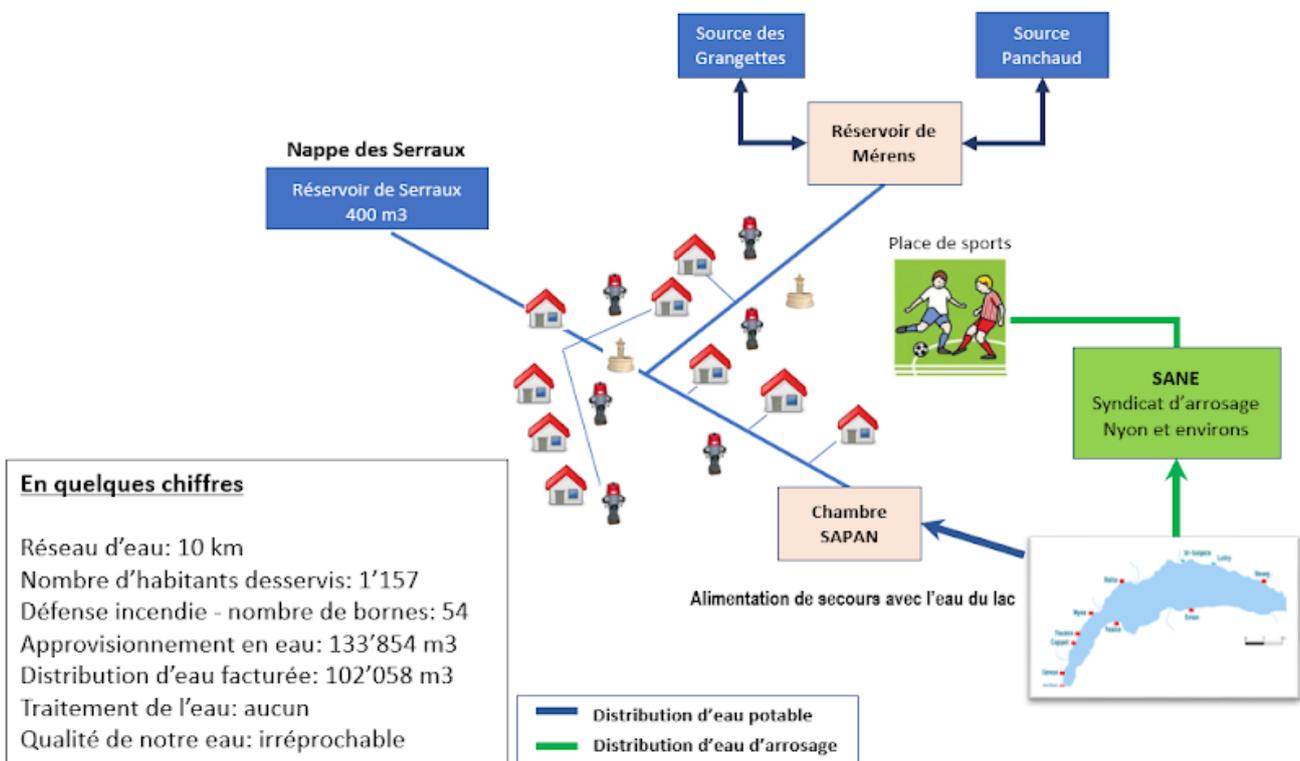
Une fin d'année riche en rencontres

Le mois de décembre a été l'occasion pour plusieurs associations d'organiser des manifestations à Vich. La salle communale a affiché complet à l'occasion de la pièce de théâtre « Silence on frappe ». Les trois actrices ont amené ce sujet sérieux qu'est la violence domestique avec beaucoup de doigté, mais aussi avec humour.

A propos du traditionnel concert organisé par les Vichamines, Line nous écrit: ce n'étaient pas des chants de Noël, mais un bon choix de chansons bien interprétées, avec une pointe d'humour et, de temps à autre, la participation du public. Ce fut un joyeux concert de l'Avent jeune, pétant, entraînant et dans le vent. Finalement, le marché de Noël a eu lieu par un temps clément. Un public de tout âge a bien profité des stands des artisans, de la nourriture et des animations. (MI)



Etudes en cours concernant l'approvisionnement en eau



L'eau potable alimentant Vich provient principalement de la nappe phréatique de Serraux située sur la commune de Begnins, et des sources Grangettes et Panchaud situées sur la commune. Seule une petite proportion (1% en 2021) provient de la Chambre SAPAN permettant d'acheminer de l'eau traitée puisée dans le lac.

La Municipalité a attiré l'attention du Conseil Communal sur plusieurs problématiques à résoudre afin d'assurer la pérennité de cet approvisionnement dans les années à venir. En effet, M. Richard Stoecklin, Municipal, indique que le réservoir utilisé par Vich pour stocker l'eau provenant de la nappe de Serraux date de 1952 et ne

correspond plus aux normes édictées par le Canton ni aux besoins de notre commune pour la population et la réserve incendie. En outre, la distance entre ce réservoir et notre commune, ainsi que le diamètre des canalisations trop petites (ces canalisations datent également de 1952), induit un manque de pression sur certaines zones du village.

M. Stoecklin a également mentionné plusieurs facteurs liés au changement climatique qui viennent impacter négativement le renouvellement des nappes phréatiques et des sources à Vich comme ailleurs dans le monde :

Agenda

Mardi 14 mars – 20h
 Dimanche 7 mai

Conseil communal, Forum des Pralies
 Inauguration du nouveau terrain de sports de Vich dans le cadre de " La Suisse Bouge "

- Les sols sont de plus en plus secs et compacts. Quand il y a des précipitations, celles-ci sont plus courtes et intenses. Ceci mène l'eau de pluie à ruisseler en surface et à moins s'infiltrer dans les nappes phréatiques.
- L'été, la période de l'année où un cours d'eau atteint son point le plus bas, a lieu plus tôt et est plus long.
- Le réchauffement a pour effet de faire monter la température dans les nappes, augmentant l'activité bactérienne.

La Municipalité est déjà à l'étude de plusieurs options et proposera une solution au Conseil Communal courant 2023. Selon elle, la réfection du réservoir de Serraux

repousserait le problème à plus tard et la construction d'un nouveau réservoir serait très coûteuse. Bien qu'aucune décision ne soit prise pour le moment, elle penche plutôt vers une interconnexion avec le réseau de Gland. A certains endroits, ce réseau passe à proximité de Vich et dispose d'une infrastructure plus adaptée. D'après notre Municipal, un tel raccordement permettrait de résoudre les problématiques que nous avons avec un investissement mineur.

Enfin, il permettrait de faire profiter la ville de Gland de nos excédents en eau, qui sinon restent inutilisées. La Municipalité insiste toutefois sur le fait que l'étude des options possibles doit se poursuivre et qu'aucune décision officielle à ce sujet n'a été prise pour le moment. (MP)

Demande de crédit pour des travaux sur la route entre Vich et Begnins

Le Conseil d'Etat vaudois a présenté mi-octobre, une demande de crédit de CHF 4 millions pour entretenir la route cantonale Vich – Begnins, fortement dégradée à certains endroits et qui sera également réaménagée afin d'améliorer la sécurité des cyclistes. Suite à un avis favorable de la commission des routes du Grand Conseil, le projet devrait être débattu dans cette assemblée début février. Si ce crédit est accepté, les travaux commenceront au plus tôt vers Pâques 2023.

Le VICHfait a pu s'entretenir avec M. Pierre Bays, de la DGMR. Il indique que la route sera élargie afin d'aménager des pistes cyclables pour que véhicules et cyclistes puissent circuler dans les deux sens sans se gêner. Sur la montée, une piste cyclable sera démarquée par une bordure ayant une teinte plus claire que la route et un relief de quelques centimètres.

Sur la descente, comme la différence de vitesse entre un cycliste et un véhicule est plus faible, une bande cyclable sera marquée au sol. Il souligne aussi que la signalisation sera renforcée afin d'essayer de rediriger vers la route de Luins plutôt que par Vich le trafic à destination de

l'autoroute. Enfin, le mur de vigne qui longe cette route sera conservé vu sa belle valeur paysagère. (MP)



La route Vich - Begnins avec le mur de vigne

DGMR : Direction Générale de la Mobilité et des Routes

Plus d'informations:

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/decisions-du-conseil-detat>

Arrêté d'imposition pour l'année 2023

Selon un préavis publié en octobre, le conseil communal de Vich a décidé d'arrêter le taux d'imposition 2023 à 63% de l'impôt cantonal de base dans un contexte macro économique marqué par l'inflation «qui entraînent[a] forcément une augmentation des charges 2023 de la commune».

Il est à noter que le taux pour l'année à venir est identique à celui de l'année 2022 et qu'un rapport de la Commission

des Finances émis en septembre recommandait au Conseil Communal d'accepter le-dit préavis. (GB)

Préavis municipal:
<https://t.ly/aXVF>

Rapport de la commission des finances:
<https://t.ly/QgE0>

Pose d'une borne de recharge publique

Depuis le 12 Octobre, la Société Electrique Intercommunale de la Côte (SEIC) met à la disposition des usagers de voiture électrique une borne de recharge publique de 22 Kwh. Celle-ci est disponible 7 jours sur

7, et 24 heures sur 24, à la route de l'Etraz 25 (face au restaurant O Cantinho). La réservation de recharge est disponible sur l'application evpass (ou via le site evpass.ch) (GBA)

Équipe

Audrey Baillet, Guillaume Bourguet-Aillagon, Myriam Iseli, Romain Marchand, Nadine McCormick, Michel Peiris et Vicky Vouleli. Contact : vichfait@gmail.com, [facebook.com/VichFait](https://www.facebook.com/VichFait)
Consulter les précédentes éditions : [vich.ch/journal-vichfait](https://www.vich.ch/journal-vichfait)

RISQUE DE PENURIE D'ENERGIE



Le risque de pénurie d'électricité et de gaz semble avoir légèrement diminué, mais il reste présent pour la période de février-mars 2023, selon les dernières informations reçues de l'Etat-Major cantonal de conduite. Les Communes sont appelées à prendre des mesures préparatoires et la Municipalité s'organise pour garantir les prestations essentielles à la population et veiller à la protection des plus vulnérables.

Plan de continuité de l'activité

Afin de maintenir les prestations communales essentielles et limiter les conséquences d'une situation d'urgence, un plan de continuité de l'activité a été élaboré selon les directives cantonales et fédérales actuelles. Ce document incluant la mise en place d'une cellule de crise sera amené à évoluer en fonction des événements et des nouvelles directives de nos autorités.

Point de Rencontre d'Urgence

En cas de coupure d'électricité ordonnée par la Confédération ou en cas de panne générale, il est prévu la mise en place immédiate d'un Point de Rencontre d'Urgence (PRU) avec un service de piquet 24h sur 24h. Cet espace, localisé au Forum des Pralies, sera équipé de génératrices, afin de garantir l'alimentation électrique pour l'éclairage et le chauffage, et d'un système de communication pour appeler les services de secours en tout temps (police, pompiers, santé d'urgence et communautaire). La population pourra y trouver des informations et l'aide dont elle a besoin en cas d'événement majeur. Chaque PRU recevra trois radios; deux membres de la Municipalité ont déjà été formés à l'utilisation de ces terminaux.

Meilleurs vœux pour une année 2023 pleine d'énergie. Que votre motivation et votre attitude positive vous aident à surmonter tous les problèmes, sans gaspiller votre efficacité !

Conseil communal

Pour ce dernier Conseil communal de 2022, deux préavis étaient soumis au conseil communal présents: le budget 2023 et le remplacement d'une balayeuse pour la voirie.

Bien que le budget présenté par la Municipalité soit déficitaire d'environ CHF 170'000, la commission des finances a considéré que la santé financière de la commune n'était pas remise en question: les liquidités restent importantes, la gestion est rigoureuse. Les revenus prévus couvriront l'augmentation des charges à venir en 2023. Convaincue par ces arguments, l'assemblée a accepté le budget 2023 à l'unanimité.

Le deuxième sujet de la soirée a donné lieu à plus de discussions. Même si les deux commissions ont remis des rapports favorables, le Conseil communal s'est interrogé sur la possibilité d'une utilisation intercommunale de la future balayeuse, sur son mode de financement et sur le choix du modèle thermique proposé par la Municipalité. La version électrique, plus chère et peu adaptée à la taille de la commune, a été écartée et certains conseillers ont questionné l'exemplarité dont devrait faire preuve une commune dans le contexte de la transition énergétique. Finalement, la demande de crédit de CHF 162'000 a été largement acceptée avec 1 non et 3 abstentions.

Une commission a ensuite été nommée pour travailler sur la révision du règlement général de police, dont la version actuelle date de 1980.

Retrouvez les numéros précédents sur
www.vich.ch/journal-vichfait